



## droit de pension de retraite

Par **Golvez29100**, le **10/10/2024** à **13:40**

Bonjour

J'ai démissionné de l'éducation nationale en 2004 après 9 ans de titularisation. Aujourd'hui à l'âge de la retraite , la fonction publique me dit que je n'ai pas le droit à une pension car je n'ai pas effectué 15 ans de fonction publique . Ors il est dit que l'on peut obtenir une pension à partir de 2ans de titulaire . Puis je faire un recours? Merci

Richard

Par **miyako**, le **11/10/2024** à **18:14**

Bonsoir,

<https://www.mes-allocs.fr/guides/retraite/retraite-par-metier/retraite-education-nationale/>

Vous avez la réponse dans ce lien, et vous pouvez consulter un syndicat de l'Education Nationale pour confirmation.

Cordialement